

**Membres présents :**

Olivier MARTIN, Bastien QUATREHOMME, Ludovic DELARUE, Emmanuelle TABART, Evelyne LANDEAU, BOCQUET Alain, BORDIER Jean-Jacques, DURAND Joël, GRABOWSKI Eric, HUBERT Yves, MANCEAU Franck, PASCUTTI Patrick, QUATREHOMME Gilles, QUATREHOMME Marie, QUATREHOMME Thierry

**Membres excusés :**

Christiane CABARET, Jean-Pierre CABARET, Magali SANDRE

**Ordre du jour :**

1. Présentation des différentes affiches 2023
2. Gestion de suivi des sponsors
3. Présentation des contreparties pour les sponsors
4. Questions diverses

**1. Présentation des différentes affiches 2023**

Il était prévu 3 propositions d'affiches pour fin novembre, 1 seule a été proposée.

De ce fait Bastien a eu le courage d'en créer 1 afin d'en proposer au moins 2 aux membres du CA.

La thématique demandée était « Festival », « 20 ans » et « colorée ».

Il est demandé aux membres du CA présents de donner leur avis sur ces 2 affiches.

Après plusieurs réflexions des uns et des autres, 1 vote à mains levées est fait et l'affiche de Bastien est retenue à l'unanimité.

Thierry va se renseigner auprès de Julien, 1 collègue travaillant dans la communication à la Mairie de Meung sur Loire, afin de finaliser l'affiche (gros des caractères des noms des groupes et du mot « 20 ans », mise en page, etc...).

Dans 1 mois tous les visuels doivent être mis en place.

**2. Présentation des contreparties pour les sponsors**

Thierry prend la parole pour expliquer ce qui est offert aux sponsors en contrepartie de leurs dons.

Ludovic donne des précisions par rapport aux dons qui peuvent être versés ;  
Si un don de 1000 euros est donné, la contrepartie ne peut pas excéder 20%  
du montant donné.

Pour 1 don d'environ 175 euros, il est donné 1 invitation de 35 euros.

Il peut être délivrer 1 reçu aux entreprises pour les impôts.

Tous les membres du CA sont d'accord par rapport aux contreparties.

Le dépliant « mécène » sera distribué aux sponsors avec le tableau des contreparties.

### **3. Gestion de suivi des sponsors**

1 répartition de visite aux sponsors est faite.

Thierry centralisera les dons des sponsors.

Il est précisé que chaque sponsor qui donne 1 don doit fournir son logo.

Le retour des dons doit être fait avant le 15 mars 2023 afin de noter le nom des sponsors que ce soit sur les bâches, tee-shirts, affiches, flyers, etc...

### **4. Questions diverses**

- Il est précisé que le Centre de Loisirs va avoir des travaux (toiture, etc...) et qu'il est souhaitable qu'ils soient terminés pour juin.
- Pour info, à ce jour, il y a environ 700 euros de vente du « Pass de Noël ».
- Olivier et Ludovic se sont déplacés à l'Office de Tourisme de Meung sur Loire pour discuter de la vente des billets. Le système « placeminute » est retenu.
- Gilles demande qu'une explication soit faite par rapport aux différents quiproquos qui ont été échangés par mail suite à la création de l'affiche « Pass de Noël ».  
Il est précisé qu'Olivier et Thierry ont échangés avec les personnes concernées et que tout est rentré dans l'ordre.
- Il est noté la démission de Laurent BENTZ du CA

La séance est levée à 23h.

La secrétaire adjointe :



Le Président :

